

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue au lieu ordinaire de session, le 18 septembre 2023 à 20h04 sous la présidence de Monsieur Jean-Louis Belisle, maire, et à laquelle sont présents les membres de conseil suivants, tous formant quorum:

Monsieur Mathieu Belisle-Dorion,
Monsieur Léo-Paul Côté,
Monsieur Martin Blanchette,

Monsieur Marc Côté-Sauvé,
Madame Céleste Simard,
Madame Myriam Bourgault.

Madame Caroline Simoneau, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente en vidéoconférence.

AVIS DE CONVOCATION

La session extraordinaire a été dûment convoquée par un avis spécial écrit à tous les membres du conseil. Monsieur Jean-Louis Belisle fait la lecture de l'avis de convocation, vérifie le quorum et déclare la séance ouverte.

2023-09-143 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de monsieur Martin Blanchette, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

VOIRIE:

2023-09-144 RECHARGEMENT DE PIERRE SUR LA ROUTE À BOUCHARD

CONSIDÉRANT que dans l'offre de service il contient 2 pouces de chargement de pierre concassée sur la Route à Bouchard;

CONSIDÉRANT que le conseil désire un 2 pouces de pierre concassée supplémentaire;

Sur proposition de monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de Construction Portneuf au montant de 59 915.00\$ pour le 2 pouces de pierre supplémentaire.

ADOPTÉE

2023-09-145 TRAVAUX D'ASPHALTAGE ROUTE À BOUCHARD

CONSIDÉRANT que dans l'offre de service il n'est pas inclus la décontamination des accotements ;

CONSIDÉRANT que la pulvérisation doit être faite sur 8 mètres au lieu de 6 mètres;

Sur proposition de monsieur Marc Côté-Sauvé, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la proposition de Construction Portneuf au montant de 5 902.00\$.

ADOPTÉE.

CERTIFICAT DE CRÉDITS

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles au budget 2023 pour les dépenses autorisées durant cette session.

Caroline Simoneau, directrice générale et greffière-trésorière.

2022-09-146 LEVÉE DE LA SESSION

Sur proposition de monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents de lever la session à 20h35.

ADOPTÉE

Jean-Louis Belisle, maire

Caroline Simoneau, directrice générale et greffière-trésorière.